



**Pôle Ressources
Assemblées**

**CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 26 avril 2021 (17h00)
Hôtel de Ville - Salle Montgolfier**

| | | |
|--------------------------|---|---------------------------|
| Nombre de membres | : | 33 |
| En exercice | : | 33 |
| Présents | : | 21 |
| Votants | : | 33 |
| Convocation et affichage | : | 20/04/2021 |
| Président de séance | : | Monsieur Simon PLENET |
| Secrétaire de séance | : | Monsieur François CHAUVIN |

Etaient présents : Edith MANTELIN, Antoine MARTINEZ, Patrick SAIGNE, Nadège COUZON, Pascal PAILHA, Claudie COSTE, Denis NEIME, Jérôme DOZANCE, Assia BAIBEN-MEZGUELTI, Stéphanie BARBATO-BARBE, Maryanne BOURDIN, François CHAUVIN, Jérémy FRAYSSE, Juanita GARDIER, Frédéric GONDRAND, Gracinda HERNANDEZ, Catherine MICHALON, Catherine MOINE, Eric PLAGNAT, Simon PLENET, Michel SEVENIER.

Pouvoirs : Aurélien HERRERO (pouvoir à Maryanne BOURDIN), Bernard CHAMPANHET (pouvoir à Assia BAIBEN-MEZGUELTI), Clément CHAPEL (pouvoir à Jérémy FRAYSSE), Romain EVRARD (pouvoir à Juanita GARDIER), Jamal NAJI (pouvoir à Claudie COSTE), Laura MARTINS PEIXOTO (pouvoir à Jérémy FRAYSSE), Sophal LIM (pouvoir à Eric PLAGNAT), Antoinette SCHERER (pouvoir à Maryanne BOURDIN), Danielle MAGAND (pouvoir à François CHAUVIN), Cyrielle BAYON (pouvoir à Stéphanie BARBATO-BARBE), Lokman ÜNLÜ (pouvoir à Michel SEVENIER), Marc-Antoine QUENETTE (pouvoir à Eric PLAGNAT).

**CM-2021-81 - POLITIQUE DE LA VILLE - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION
EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION "26 FK"**

Rapporteur : Monsieur Michel SEVENIER

L'association 26 FK a pour objet le développement et l'animation d'un espace associatif d'innovation à caractère culturel et social. Elle propose un lieu convivial, multi-usages et connecté intégrant une galerie, un espace de réunions, un point numérique et un café associatif.

Elle dispose en outre de capacités d'animations thématiques et d'accueil d'initiatives ou manifestations locales.

Ses objectifs sont les suivants :

- venir en aide aux publics défavorisés,
- promouvoir l'art et la culture en tant que levier à l'insertion sociale des publics,
- sensibiliser les publics à des enjeux citoyens (égalité, partage, écologie...).

Par ses actions, elle vise aussi à favoriser les rencontres créatives et artistiques, les échanges solidaires, les activités intergénérationnelles, le développement de la culture d'initiative ou encore l'animation socio-culturelle et économique.

L'association s'adresse directement aux habitants dans une logique de mise en réseau locale, mais aussi plus globale via les outils numériques et le partage de ressources. Elle développe enfin des partenariats avec le milieu scolaire, les associations culturelles mais également avec les structures sociales et médico-sociales du territoire.

Compte tenu de l'intérêt que revêt le projet associatif du 26FK, implanté dans le cœur de ville historique qui est inscrit dans la géographie prioritaire de la Politique de la ville, il est proposé au Conseil municipal d'octroyer une subvention de fonctionnement d'un montant de 10 000 € à l'association.

VU l'avis favorable de la commission générale du 16 avril 2021

DÉLIBÉRÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

DECIDE l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 10 000 € à l'association 26 FK,

APPROUVE le versement de ladite subvention à l'association 26 FK au titre de l'exercice 2021,

AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et le **CHARGE** d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait à Annonay le : 28/04/21

Affiché le : 29/04/21

Transmis en sous-préfecture le : 29/04/21

Identifiant télétransmission :

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire

Simon PLENET



REÇU À LA
SOUSS-PRÉFECTURE
DE TOURNON-SUR-RHÔNE LE

29 AVR. 2021